

## CONCERTATION PREALABLE

### Projet de TRANSFERT DE L'HYPERMARCHÉ LECLERC – PLANCAÏON - FLERS

La Société SODIFLERS, représentée par Monsieur Mickaël GAULTIER, maître d'ouvrage du projet de construction d'un nouvel hypermarché LECLERC devant être transféré de la rue de la chaussée à la rue Durrmeyer (zone du Plancaïon) a décidé d'organiser une concertation préalable.

La concertation préalable est organisée selon les modalités prévues notamment aux articles L 121-15-1 Code de l'Environnement, et avec l'accord de Flers Agglo.

La concertation préalable se déroulera du Mardi 19 septembre au Mercredi 4 octobre 2023 inclus. Elle sera organisée sous la forme suivante :

- **Réunion publique le Mardi 19 septembre à 18 h 30** au Centre Madeleine LOUANTIER, square Delaunay à Flers.
- Mise à disposition du dossier et d'un **registre de concertation** préalable à l'Hôtel de Ville (service citoyenneté, 41 rue de la Boule) du mardi 19 septembre 2023 de 8 h 15 au Mercredi 4 octobre 2023 à 17h30.
- Mise à disposition du dossier soumis à concertation préalable sur le site de Flers Agglo : [www.flers-agglo.fr](http://www.flers-agglo.fr) (rubrique « actu Ville de Flers »).
- Des **panneaux d'information** sur le projet seront exposés sur site, rue Durrmeyer

Le registre papier sera tenu à la disposition du Public pendant la durée de la concertation afin de permettre la consignation des observations, à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Dans un délai de 3 mois après la fin de la concertation, un bilan de la concertation sera publié sur le site de Flers Agglo, ainsi que les mesures que le maître d'ouvrage jugera nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.